AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-9-76000722

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX

Tél. : (88) 36.24.87

Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

C.P.P.A.P. n° 523 AD

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 103 — 1er septembre 1976

GRANDES CULTURES

- HOUBLON -

MILDIOU

Bien que l'état sanitaire des houblonnières vis-à-vis de cette maladie soit satisfaisant, il est recommandé de renouveler le traitement, dans les houblonnières où la récolte est prévue après le 7 septembre.

Veiller à bien protéger les cônes et notamment ceux de l'extrémité des lianes de houblon.

OIDIUM

Les craintes émises lors de notre dernier bulletin, quant aux attaques tardives de cette maladie, se sont malheureusement justifiées. En effet, depuis quelques jours, certaines houblonnières insuffisamment protégées ont subi des infestations graves d'oïdium sur feuilles et cônes.

Dans ces situations, procéder dans les meilleurs délais à un traitement spécifique. Dans les houblonnières indemnes, ne pas omettre d'ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou, lors du prochain traitement.

PUCERONS - ARAIGNEES ROUGES

Dans les houblonnières devant être récoltées tardivement, suivre l'évolution de ces ravageurs et intervenir si nécessaire avec un aphicide ou un acaricide spécifique.

Tenir compte impérativement des délais d'emploi de ces produits avant la récolte.

- POMMES DE TERRE -

(cultures d'altitude)

MILDIOU

Sur les cultures d'altitude dont la végétation est toujours active, éxécuter un dernier traitement fongicide. Dans les parcelles sur lesquelles 10 % du feuillage est détruit par la maladie, il est cependant préférable de procéder au défanage chimique.

- BETTERAVES INDUSTRIELLES -

CERCOSPORIOSE

Compte tenu des rosées matinales et des pluies passagères et localisées de ces derniers jours, il est recommandé de surveiller attentivement les parcelles dans lesquelles quelques foyers de cercosporiose avaient été décelés au début du mois d'août.

517

.../...

On prendra soin de limiter l'extension de ces foyers, par un traitement sur feuilles et collets, avec un produit commercial à base de :

- bénomyl (Benlate) : 150 g m. a/hl
- carbendazim (Bavistine) : 150 g m. a/hl
- manèbe + méthylthiophanate (Peltar, Organil 644,...) : 1 000 + 500 g de m. a./hl

CULTURES MARAICHERES ET LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

- CHOU -

PIERIDE DU CHOU

On peut observer depuis quelques jours une reprise du vol de la piéride du chou dont les premières pontes ont été déposées. Les chenilles de ce papillon, aux ailes blanches ornées de taches noires, se nourissent des feuilles de choux. Les dégâts causés aux cultures et notamment sur choux de Bruxelles sont parfois graves.

Surveiller les cultures et intervenir dès l'éclosion des premières chenilles en utilisant l'un des produits suivants :

- malathion : 75 g m. a./hl (délai d'emploi avant récolte 7 j.)
- parathion : 25 g m. a./hl (délai d'emploi 15 jours)
- phosalone : 60 g m. a./hl (délai d'emploi 15 jours)
- trichlorfon : 100 g m. a./hl (délai d'emploi 7 jours)
- Bacillus thuringiensis : 150 g d'une spécialité à 6 000 UA AK (aucun délai).

Poudrage : mêmes produits.

A signaler que les produits à base de malathion, parathion, phosalone sont également actifs vis-à-vis des pucerons dont on note une certaine recrudescence.

- EPINARD -

PEGOMYIE

La pégomyie ou mouche de la betterave peut occasionner des dégâts non négligeables aux cultures d'épinards. Ce sont essentiellement les larves qui, en pénétrant entre les deux épidermes de la feuille qu'elles dévorent, sont responsables de la dépréciation de la récolte.

C'est le stade de la culture qui dicte la manière d'agir.

Dans les parcelles proches de la coupe où des galeries seraient observées, il est conseillé de récolter le plus rapidement possible. Sur les jeunes semis arrivant au stade deux à trois feuilles, traiter sans attendre, de même que sur les cultures plus avancées, dès que l'on observera les toutes premières galeries.

Choisir l'un des produits figurant sur la liste des "produits phytopharmaceutiques homologués ou en autorisation provisoire de vente au 1er janvier 1976", à la rubrique "mouche de la betterave - pulvérisation". Ne pas utiliser cependant le phosphamidon, qui est interdit sur les cultures maraichères.

Respecter les délais d'emploi des produits avant la récolte.

TOUTES CULTURES

NOCTUELLES (vers gris)

Les dégâts dus aux chenilles de noctuelles se poursuivent. De nombreuses cultures sont affectées par ce ravageur, mais particulièrement les cultures légumières comme les choux, pommes de terre, céleris, salades, poireaux ...

Comme moyen de lutte, se référer à notre bulletin n° 93 du 16 juin 1976.

.../...

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol des papillons de deuxième génération du carpocapse se poursuit faibelemnt. Si, dans la plupart des vergers dont le dernier traitement a été réalisé selon notre avis du 9 août, il n'est plus utile d'intervenir, une nouvelle application pourra se justifier dans certaines plantations comportant des variétés tardives.

Respecter les délais d'utilisation des insecticides avant la récolte.

CULTURES FLORALES

ROUILLE BLANCHE DU CHRYSANTHEME

Quelques horticulteurs nous ayant signalé l'apparition de taches blanchâtres de 2 à 5 mm de diamètre et de petites boursouflures orangées à la face inférieure des feuilles de chrysanthèmes, il est conseillé d'effectuer dès à présent sur les cultures un traitement à base de :

- triforine (Plantvax)	: 30 g de m. a./hl
- oxycarboxine (Funginex)	: 30 g de m. a./hl
- manèbe (nombr. spécialités commerc.)	: 160 g de m. a./hl
- mancozèbe (" ")	: 160 g de m. a./hl
- zinèbe (" ")	: 200 g de m. a./hl

A signaler l'action à la fois préventive et curative des deux premiers produits et l'action préventive des trois derniers à l'égard de cette maladie.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

518